

RÉINSCRIPTIONS / INSCRIPTIONS 2025 - 2026

	NIVEAU	PERIODE	DOCUMENTS A FOURNIR
REINSCRIPTION	Préscolaire	Du 05 Juin au 29 Août 2025	• Bulletin de passage 2024/2025
	CI	Du 05 Juin au 29 Août 2025	• Bulletin de notes de 2024/2025
	CP /CE1/CE2/CM1/CM2	Du 14 Juillet au 29 Août 2025	• 2 extraits de naissance (CM2)
	6 ^e	Du 14 Juillet au 29 Août 2025	• Bulletin de notes de 2024/2025
	2 ^{nde}	Après BFEM au 29 Août 2025	• 4 photos + 2 extraits de naissance (6 ^e , 3 ^e et Terminale)
	5 ^e /4 ^e /3 ^e /1 ^{ère} /Terminale	Du 25 Juillet au 29 Août 2025	• Certificat de scolarité (6 ^e)
NOUVELLE INSCRIPTION (TRANSFERT)	Préscolaire et CI	Du 05 juillet 2025 au 30 Septembre 2025	• 1 Certificat de scolarité de l'école de provenance
	Autres Classes	Du 07 Juillet 2025 au 30 Septembre 2025	• 4 photos • 1 bulletin ou extrait de naissance • Bulletin de notes 2024/2025 • Photocopie du carnet de vaccination (Préscolaire) • Attestation de réussite au CFEE (6 ^e) • Attestation de réussite au BFEM (2 ^{nde})

AUTRES SERVICES

COURS DE VACANCES	Du CI au CM2 6 ^e spéciale, 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 2 ^{nde} cycle	Du 1 ^{er} au 24 Septembre 2025
TESTS D'ENTREE	Du 07 Juillet au 30 Septembre 2025 <i>Inscription impératives 03 jours au plus tard après résultats des tests d'entrée</i>	
TRANSPORT	La Direction vous informe qu'il n'y aura pas de service de transport pour l'année scolaire 2025/2026 , en attendant de nouvelles perspectives.	
LIBRAIRIE	Les fournitures scolaires seront disponibles à la librairie de l'établissement à compter du 1 ^{er} Septembre 2025, avec facilité de paiement.	

COMPOSITION TENUE SCOLAIRE

Ancien élève	2 polos, 1 pantalon, 1 ensemble blouson, 1 maillot de sport, 1 short de sport
Nouvel élève	2 polos, 1 pantalon, 1 ensemble blouson, 1 maillot de sport, 1 short de sport, 1 Jacket

AVIS TRES IMPORTANT

- Les parents d'élèves sont priés de prendre toutes les dispositions utiles pour réinscrire leurs enfants, dans les délais indiqués. Passées ces dates, la Direction décline toute responsabilité.
- LES INSCRIPTIONS SERONT REÇUES TOUS LES JOURS OUVRABLES DE 08H30 A 13H.
- TOUTE SOMME VERSEE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT NE PEUT FAIRE L'OBJET DE REMBOURSEMENT.
- L'inscription aux cours de renforcement est facultative. Cependant, pour des raisons pratiques et pédagogiques, une fois effective, elle devient définitive et obligatoire jusqu'à la fin de l'année. Les paiements de la scolarité et ceux des cours de renforcement deviennent, dès lors, indissociables.

LA DIRECTION